



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 657 pétitionnaires

Désignation : Citoyennes et citoyens de la MRC de Bonaventure

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que : Les médecins de famille de la région se font de plus en plus rares puisqu'ils partent soit à l'extérieur ou à la retraite sans nécessairement être remplacés.

Attendu que : Plusieurs patients se retrouvent sans médecin de famille donc, sans suivi régulier de leur état de santé, et ce, même si beaucoup d'entre eux ont besoin d'un suivi continu.

Attendu que : Ces gens doivent alors consulter à l'urgence du CLSC auprès de médecins, souvent différents, qui ne connaissent pas les histoires de santé et les antécédents des patients.

Attendu que : Ces derniers ne peuvent pas effectuer les suivis essentiels et ainsi assurer la continuité des soins médicaux auprès des personnes. De plus, les patients attendent des heures à l'urgence du CLSC, avec ou sans des rendez-vous, avant de consulter un médecin.

Attendu que : Cette situation occasionne une surcharge à l'urgence du CLSC.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons la mobilisation du gouvernement afin de répondre à l'urgent besoin de médecins de famille dans notre région.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

(Signature du député)

(Date)



